

Belgium-Grâce-Hollogne: Architectural and related services

OJ S 60/2021 26/03/2021

Contract award notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Grâce-Hollogne

National registration number: 0207.691.747_21125

Postal address: Rue de l'Hôtel communal 2

Town: Grâce-Hollogne

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Postal code: 4460

Country: Belgium

E-mail: sabine.guisse@cfwb.be

Telephone: +32 24133421

Internet address(es):Main address: <http://www.cellule.archi>Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=405089>**I.4. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Désignation d'un auteur de projet en vue de la construction d'une école communale fondamentale au Boutte à Grâce-Hollogne

Reference number: Grâce-Hollogne-2019-BAT-078-archi-F02_0_attribution-F03_0

II.1.2. Main CPV code

71200000 Architectural and related services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Les services concernent l'école Julie et Mélissa – implantation du Boutte à Grâce-Hollogne. Sont visées la démolition de l'école actuelle (trop petite et vétuste — présence d'amiante, surface plancher 920 m2) et sa reconstruction (bâtiments et abords) sur un site vierge de 78 «a» à proximité dans le même quartier.

La capacité de l'école sera portée de 110 à 250 élèves, passant de quatre classes actuelles (fonctionnement par cycle) à dix classes (une par année: primaires et maternelle + une classe accueil).

La surface-plancher totale estimée à construire est de 2300 m² bruts, la surface d'abords à aménager se répartit entre surface spécifique (préau, cours, parkings), estimée à 1 800 m², et solde du terrain.

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.1.7. Total value of the procurement

Value excluding VAT: 484 000,00 EUR

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Main site or place of performance: Le site pour la nouvelle construction est situé Thier de Jace, le site de la démolition est situé rue de l'Aqueduc 2, 4460 Grâce-Hollogne.

II.2.4. Description of the procurement

Les services comprennent la conception, l'étude et le suivi de l'exécution des travaux pour le projet précité.

Les huit compétences requises pour ce marché sont: l'architecture, le paysage, la stabilité, les techniques spéciales, la PEB, l'acoustique, le design mobilier, le design signalétique.

Attention: à l'étape des demandes de participation (candidatures), seules la compétence architecture et la compétence paysage sont demandées. En vertu de l'article 8§2 de la loi du 17.6.2016, le candidat (seul ou en groupement) inclura (tous) le(s) opérateur(s) économique(s) dont la capacité est mobilisée pour satisfaire aux conditions de sélection (niveaux spécifiques minimaux exigés) relatives à la capacité technique et professionnelle. Ces opérateurs économiques ne pourront donc pas être des tiers (sous-traitant, consultant, etc.). Lorsqu'un candidat compte plusieurs opérateurs économiques, ces derniers forment ce qu'on appelle un «groupement» (société momentanée, cotraitance, etc.).

La responsabilité (de la candidature puis, le cas échéant, de l'offre et de la mission) est partagée entre ces opérateurs économiques. Un mandat doit être donné à l'un des opérateurs du groupement, appelé «mandataire»: ce dernier dispose du pouvoir de signature et représente le groupement à l'égard de l'adjudicateur. Le candidat seul ou le mandataire du groupement sera chargé, en tout ou en partie, de la compétence architecture.

Les candidats retenus devront s'adjoindre les autres compétences (stabilité, techniques spéciales, PEB, acoustique, design mobilier et design signalétique) en vue de la production et de la remise des offres. Toute compétence jugée utile ou pertinente par rapport à l'objet du marché pourra alors également être ajoutée. Le soumissionnaire pourra faire appel à un ou plusieurs opérateur(s) économique(s) tiers (sous-traitant(s), consultant(s), etc.) pour assumer les six compétences requises et les éventuelles compétences ajoutées de son initiative.

La prestation du coordinateur sécurité santé ne fait pas l'objet de la présente mission.

Il sera également demandé de faire une proposition de collaboration avec un artiste pour l'intégration d'une œuvre d'art, en application du décret du 10.5.1984 relatif à l'intégration d'œuvres d'art dans les bâtiments publics. Cette proposition sera à formuler dans l'offre et il n'est donc pas requis qu'un artiste soit identifié à cette étape-ci de la procédure. Le coût de l'œuvre et les honoraires de l'artiste ne sont pas compris dans l'enveloppe budgétaire mentionnée ci-après.

Le budget des travaux (démolition/désamiantage, construction et abords) est estimé à ce jour à 4 400 000 EUR, TVA et honoraires non compris. Les honoraires sont calculés sur base d'un pourcentage forfaitaire, soit 11 % du montant total des travaux (décompte final), toutes compétences confondues (compétences requises + éventuelles compétences ajoutées d'initiative par le soumissionnaire). Ce pourcentage est basé sur l'estimation du montant des travaux à ce jour.

II.2.5. Award criteria

Quality criterion - Name: Qualité du concept, de l'intervention architecturale et du rapport avec le contexte / Weighting: 45

Quality criterion - Name: Performance et fonctionnalité / Weighting: 35

Quality criterion - Name: Présentation de l'offre / Weighting: 5

Cost criterion - Name: Optimisation de l'investissement / Weighting: 35

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Les informations concernant les options seront reprises dans le cahier des charges.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive procedure with negotiation

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.1. Previous publication concerning this procedure

Notice number in the OJ S: [2019/S 166-406706](#)

IV.2.8. Information about termination of dynamic purchasing system

IV.2.9. Information about termination of call for competition in the form of a prior information notice

Section V: Award of contract

A contract/lot is awarded: yes

V.2. Award of contract

V.2.1. Date of conclusion of the contract

20/01/2021

V.2.2. Information about tenders

Number of tenders received: 5
Number of tenders received from SMEs: 5
Number of tenders received from tenderers from other EU Member States: 1
Number of tenders received by electronic means: 5
The contract has been awarded to a group of economic operators: yes

V.2.3. Name and address of the contractor

Official name: Matador SRL
Postal address: avenue Brugmann 306, b 7
Town: Bruxelles
NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad
Postal code: 1180
Country: Belgium
The contractor is an SME: yes

V.2.3. Name and address of the contractor

Official name: Kis studio architecture
Postal address: rue des commerçants 6
Town: Bruxelles
NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad
Postal code: 1000
Country: Belgium
The contractor is an SME: yes

V.2.3. Name and address of the contractor

Official name: Grue
Postal address: rue Gabriel Husson 89
Town: Romainville
NUTS code: FR106 Seine-Saint-Denis
Postal code: 93230
Country: France
The contractor is an SME: yes

V.2.4. Information on value of the contract/lot

Initial estimated total value of the contract/lot: 484 000,00 EUR
Total value of the contract/lot: 484 000,00 EUR

V.2.5. Information about subcontracting**Section VI: Complementary information**

VI.3. Additional information

1) Le présent avis de marché est complété par les annexes suivantes:
— annexe 1: formulaire DUME.xml
— annexe 2. critères de limitation du nombre de candidatures retenues & contenu du dossier de candidature.
Par le biais de la signature du formulaire DUME, le candidat déclare sur l'honneur qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17.6.2016

relative aux marchés publics. Concernant les documents et certificats qui ne sont pas gratuitement accessibles par le pouvoir adjudicateur: les éventuels documents à fournir sont spécifiés dans l'annexe 2 du présent avis de marché;

2) La procédure se déroule en deux temps:

A) Sélection qualitative: sélection de trois à cinq candidats sur base du dossier de candidature; ces derniers sont invités à remettre offre;

B) Attribution du marché à un des soumissionnaires sur base des offres déposées et de leur défense orale. Les offres seront constituées d'une pré-esquisse rendant compte des propositions fonctionnelles et conceptuelles formulées par les soumissionnaires;

3) Le cahier des charges régissant le marché sera envoyé uniquement aux candidats retenus au terme de la sélection qualitative et donc invités à remettre offre, conformément à l'article 65 de la loi du 17.6.2016;

4) Une séance de questions-réponses sera organisée pour les soumissionnaires après la sélection qualitative;

5) Pour l'attribution du marché, l'adjudicateur sera assisté dans ses choix par un jury composé de membres tant intérieurs qu'extérieurs à l'adjudicateur. Seront conviés des représentants de l'adjudicateur, de l'urbanisme régional, mais également des représentants des futurs utilisateurs, de la Cellule architecture, du/des pouvoirs subsidiant(s) ainsi que de minimum trois experts extérieurs;

6) Chaque soumissionnaire ayant remis une offre complète et régulière conformément au Cahier des charges et l'ayant défendue devant le Jury recevra un dédommagement forfaitaire de 10 800 EUR. S'agissant d'un dédommagement, il n'y a pas d'application de la TVA. Pour l'adjudicataire du présent marché, cette somme sera également versée mais ensuite déduite de la 1^{re} facture qui suit le démarrage des études. La TVA sera alors comptée en sus;

7) La durée du marché mentionnée au point II.2.7. est susceptible d'être allongée étant donné la nature de ce marché de services. Sa durée peut en effet être impactée par divers facteurs externes (autorisations, procédures...) et est directement dépendante de la durée des travaux. Le marché prend fin, au plus tard, à la réception définitive des travaux;

8) L'exécution du service est réservée aux architectes, bureaux d'architecture, association d'architectes, détenteur d'un titre professionnel en Europe.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles (Etterbeek)

Postal code: 1040

Country: Belgium

Internet address: <http://www.raadvst-consetat.be>

VI.5. Date of dispatch of this notice

23/03/2021